



# DÉCLARATION DE SUCCESSION DE MA MAMAN ET DE MON ONCLE

Par **FERA FRANCIS**, le **16/02/2018** à **18:34**

DÉCLARATION DE SUCCESSION DE MA MAMAN ET DE MON ONCLE

Bonjour,

Ma grand mère est décédée, elle a deux enfants, une fille d'un premier mariage (ma maman) et un fils d'un deuxième mariage (mon oncle). ma maman n'a pas le même nom de famille que ma grand mère puisqu'elle a divorcé. le jour de la succession tous les biens immobiliers sont partis du côté de mon oncle et pas de ma maman, les biens n'ont pas été partagés.

la déclaration de succession il est dit que ma maman est héritière pour moitié comme mon oncle.

le jour de la clôture des comptes ma maman a reçu que la moitié des comptes au nom de ma grand mère et encore que la moitié.

est-ce que c'est normal qu'elle n'ait eu droit à la moitié de tous les biens ?

Dans la déclaration de succession il est pourtant dit que le droit des parties ayant droit soit ma maman pour moitié et mon oncle pour moitié.

est-ce que quelqu'un peut m'en dire un peu plus et est-ce normal que ma mère n'ait rien reçu des biens immobiliers ?

merci beaucoup

Par **youris**, le **16/02/2018** à **19:01**

bonjour,

comme il existait des biens immobiliers dans la succession, la succession a dû être traitée par un notaire et signée par votre mère.

votre mère doit se renseigner auprès de son notaire.

les biens immobiliers appartenant peut-être au second mari de votre grand mère.

salutations

Par **FERA FRANCIS**, le **17/02/2018** à **13:55**

Merci beaucoup